

Qu'attend Collomb pour mettre hors d'état de nuire tous les fichés S ?



Gérard Collomb ministre de l'Intérieur

Dernier, pour le moment, attentat islamiste à Paris : à 15 h 45, sur les Champs-Élysées, à hauteur du commissariat du 8^e arrondissement, un individu de 31 ans, « fiché S », a précipité son véhicule sur un car de la Gendarmerie.

Comme bien d'autres il n'était ni surveillé, ni suivi.

Les forces de l'ordre chargées de notre sécurité sont dans l'incapacité de surveiller les plus de dix mille « fichés S » qui circulent pratiquement librement sur notre territoire.

Des mesures draconiennes s'imposent.

Nous les réclamons depuis des mois, des années :

- Tous les « fichés S » étrangers doivent être immédiatement expulsés.
- Tous les « fichés S » binationaux pour cause de radicalisation islamiste doivent être retirés de la circulation.

La reconnaissance faciale doit être implantée sur tout le territoire national.

Quel qu'en soit le prix il sera moins élevé que le coût actuel, et depuis des mois, de l'état d'urgence.

- Tous les « fichés S » doivent être photographiés et placés sous reconnaissance faciale afin d'être reconnus et suivis dans tous leurs déplacements en France.

Il est criminel et c'est jouer avec la vie des Français que de ne pas appliquer cette mesure en toute urgence.

Ci-joint la liste des « fichés S » par département.

SIGNALEMENTS PAR DÉPARTEMENT (CNAPR + LOCAL)

Département		Nombre de signalements	Département		Nombre de signalements
01	Ain	24	51	Marne	52
02	Aisne	40	52	Haute-Marne	11
03	Allier	13	53	Mayenne	9
04	Alpes-de-Haute-Provence	27	54	Meurthe-et-Moselle	31
05	Hautes-Alpes	10	55	Meuse	2
06	Alpes-Maritimes	151	56	Morbihan	10
07	Ardèche	21	57	Moselle	36
08	Ardennes	6	58	Nièvre	13
09	Ariège	13	59	Nord	114
10	Aube	23	60	Oise	35
11	Aude	25	61	Orne	14
12	Aveyron	29	62	Pas-de-Calais	66
13	Bouches-du-Rhône	94	63	Puy-de-Dôme	34
14	Calvados	39	64	Pyrénées-Atlantiques	39
15	Cantal	2	65	Hautes-Pyrénées	29
16	Charente	24	66	Pyrénées-Orientales	51
17	Charente-Maritime	46	67	Bas-Rhin	81
18	Cher	14	68	Haut-Rhin	76
19	Corrèze	12	69	Rhône	156
2A	Corse-du-Sud	4	70	Haute-Saône	36
2B	Haute-Corse	5	71	Saône-et-Loire	25
21	Côte d'Or	28	72	Sarthe	18
22	Côtes-d'Armor	43	73	Savoie	72
23	Creuse	0	74	Haute-Savoie	77
24	Dordogne	16	75	Paris	145
25	Doubs	22	76	Seine-Maritime	41
26	Drome	38	77	Seine-et-Marne	156
27	Eure	11	78	Yvelines	128
28	Eure-et-Loir	52	79	Deux-Sèvres	4
29	Finistère	42	80	Somme	33
30	Gard	79	81	Tarn	24
31	Haute-Garonne	93	82	Tarn-et-Garonne	27
32	Gers	18	83	Var	52
33	Gironde	61	84	Vaucluse	54
34	Hérault	78	85	Vendée	8
35	Ille-et-Vilaine	46	86	Vienne	7
36	Indre	14	87	Haute-Vienne	9
37	Indre-et-Loire	16	88	Vosges	7
38	Isère	67	89	Yonne	17
39	Jura	36	90	Territoire de Belfort	14
40	Landes	22	91	Essonne	95
41	Loir-et-Cher	11	92	Hauts-de-Seine	124
42	Loire	49	93	Seine-Saint-Denis	160
43	Haute-Loire	26	94	Val-de-Marne	130
44	Loire-Atlantique	40	95	Val-d'Oise	125
45	Loiret	79	971	Guadeloupe	8
46	Lot	17	972	Martinique	9
47	Lot-et-Garonne	14	973	Guyane	3
48	Lozère	5	974	La Réunion	63
49	Maine-et-Loire	14	976	Mayotte	9
50	Manche	13		Autre	25

Source : Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), Ministère de l'Intérieur